Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213502818-20251215-DCM2025115-DE

Département d'Ille et Vilaine
Arrondissement de Rennes
Canton de Rennes Sud-Ouest

VILLE DE
SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE

EXTRAIT
du registre des délibérations
du CONSEIL MUNICIPAL
du 15 décembre 2025

Date de la convocation : 09 décembre 2025
Nombre de conseillers en exercice : 29
L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE, légalement convoqué, conformément aux articles L 2121-10, L 2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame DUCAMIN, Maire.
PRESENTS (19) : Mme DUCAMIN, Maire, Mme LECHAPLAIN, Mme BASLÉ, M. SIMON, Mme LECOQ, M. RAVAUDET, M HAGGAN, Mme BILLARD, M CHEMIN, adjoints, M JAN, M LEBRUN, Mme TRIBOULT, Mme COSSAIS, M SAUREL (arrivée à 19h03), Mme THO, M DAVID, M SALMON, M LUCAS, M DEIN, conseillers municipaux.
ABSENTS EXCUSES (10) : Mme FRIOT, Mme MAIGNOT, M COLLONGE, M CADIOU, Mme PFEIFFER, Mme GARANDEAU, M LLAVORI, M MACE, Mme RACHEDI, M NOURRY, conseillers municipaux.
PROCURATIONS DE VOTE (3) : Mme FRIOT a donné procuration à Mme BASLÉ.
Mme MAIGNOT a donné procuration à M RAVAUDET.
M COLLONGE a donné procuration à M CHEMIN.

M SIMON a été nommé en qualité de secrétaire de séance.

2025.115 Aide à l'acquisition de vélos électriques, conventionnels et d'occasions pour l'année 2026
Elue en charge du rapport : Mme Lechaplain

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2121-29 ;
- **VU** la délibération n°2021.061 en date du 05 juillet 2021 instituant le dispositif d'aide à l'acquisition de vélos électriques, conventionnels et d'occasions pour l'année 2021 ;
- **VU** les délibérations n°2022.045, n°2023.136 et n°2024.141 renouvelants ce dispositif respectivement pour les années 2022, 2023, 2024 et 2025 ;
- **VU** le rapport présenté en séance par Nelly Lechaplain, Adjointe à la participation citoyenne, aux transitions et à l'espace public ;
- **VU** l'avis de la Commission Transition Urbaine et Ecologique en date du 09 décembre 2025 ;
- **CONSIDERANT** le Plan d'Action Energie de la Ville de Saint-Jacques-de-la-Lande ;
- **CONSIDERANT** la volonté de la Municipalité de renouveler le dispositif d'aide à l'acquisition de vélos électriques, conventionnels et d'occasions mis en place depuis 2021 puis annuellement reconduit pour l'année 2026 ;
- **CONSIDERANT** qu'il revient donc au Conseil Municipal de définir les critères du dispositif et les montants retenus.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213502818-20251215-DCM2025115-DE

Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **Valide les critères du dispositif « Aide à l'acquisition de vélos électriques, conventionnels et d'occasions pour l'année 2026 » tels que proposés dans la présente délibération ;**
- **Valide le montant des aides proposées dans la présente délibération ;**
- **Approuve le formulaire de demande à compléter et renseigner par les pétitionnaires joint à la présente délibération ;**
- **Dit que le montant des aides sera imputé sur le budget principal de la Ville 2026 ;**
- **Autorise Madame la Maire, ou toute autre personne dûment habilitée à cette fin, à signer tout document se rapportant à ce dispositif.**

Déport sur le fondement de l'article L.1111-6 II..... 0
Quorum requis pour délibérer..... 15
Conseillers qui ne prennent pas part au vote 0
Conseillers présents lors du vote 19
Abstentions..... 0
Nombre de suffrages exprimés..... 22
Votes Pour..... 22
Contre 0

Pour extrait conforme,
Saint-Jacques-de-la-Lande, le 15 décembre 2025

Marie DUCAMIN
Maire

Luc SIMON
Secrétaire de séance

Le cas échéant, document transmis à la Préfecture le : 19/12/2025
Publié sur le site de la Ville le : 19/12/2025
Par le service affaires générales